



MOBILITÉ

Développement des mobilités douces : une offre « Combiné train » pour encourager les usagers à se rendre à leur travail en utilisant le train

La Ville de La Baule-Escoublac intensifie ses efforts pour promouvoir les nouvelles mobilités et les modes de transport décarbonés. En plus des nouvelles infrastructures de stationnement sécurisé pour vélos, une offre tarifaire combinée train-parking est proposée pour encourager l'intermodalité et l'utilisation des transports en commun.

Publié le 16 août 2024

La Ville de La Baule-Escoublac met tout en œuvre pour favoriser le développement des nouvelles mobilités et des modes de locomotion décarbonés.

Ainsi, en complément des infrastructures de stationnement sécurisé pour les vélos aux abords des deux gares de la commune qu'elle vient d'implanter (deux abris vélos sécurisés sur le parvis sud de la gare centrale, deux box consignes individuels sur le parking nord du même lieu et un au niveau de la halte SNCF de La Baule-les-Pins) visant au développement du « vélotaf », une autre offre tarifaire est proposée aux usagers.

Afin de les encourager à se rendre à leur travail en utilisant le train et de faciliter l'intermodalité, il est apparu important de compléter l'offre tarifaire prévue pour les utilisateurs du parking longue durée avec une offre « Combiné train ».

Ainsi, les usagers disposant de certains abonnements SNCF annuels (SNCF TUTTI et SNCF TUTTI + TAN) pourront souscrire un abonnement annuel d'un montant de 160 € pour le stationnement de leur véhicule, dans le périmètre du parking SNCF longue durée situé côté Nord uniquement.

L'attribution de ces abonnements sera limitée afin de ne pas dépasser 50 % de la capacité du parking du PEM nord et à en laisser l'accès au plus grand nombre.

